

[Se connecter](#)[S'abonner](#)

Association pour les Nations Unies > Posts > Bulletin | février-mars 2026

Bulletin | février-mars 2026

1er avril 2026



Bulletin d'information | février-mars 2025

[Télécharger le PDF](#)

Chers membres et sympathisant(e)s,

À l'Association pour les Nations Unies (APNU), notre mission est de tisser des liens entre nos membres et les Nations Unies. Grâce à votre soutien, nous continuons à éclairer et mobiliser notre communauté sur les enjeux internationaux. Découvrez des articles et des mises à jour essentielles qui promettent d'enrichir votre connaissance des actions de l'ONU dans le monde. Pour tout commentaire ou suggestion, n'hésitez pas à nous contacter secretaire@apnu.be.

Pour un meilleur confort de lecture, nous vous conseillons de consulter la version en ligne ("Read Online", en haut de ce mail) ou pdf.

DANS CETTE ÉDITION...

[A LA UNE](#)

1. Le chef de l'ONU dénonce la montée en puissance de "la loi du plus fort" dans le monde
2. Gaza sous les gravats : visite de Alexander De Croo, administrateur du PNUD
3. La succession d'António Guterres à la tête de l'ONU : une compétition ouverte



4. Festival Millénum : *Ma Noda Duavata, together as one* , documentaire émouvant sur les effets du dérèglement climatique
5. 8 mars journée internationale des femmes

ARTICLES THÉMATIQUES

1. Minéraux critiques : une nouvelle ruée mondiale qui alimente tensions et conflits
2. Gouvernance mondiale de l'I.A. : l'ONU met en place un dialogue mondial, soutenu par un groupe d'experts
3. IA militarisée et l'urgence d'une gouvernance mondiale
4. Face à l'échéance de 2030, la Belgique à la traîne dans la réalisation des ODD.

OPINIONS

1. L'UNRWA au bord du gouffre : un avertissement urgent pour les réfugiés palestiniens et l'ordre mondial
2. Est-ce la fin de l'ONU ? Carte blanche d'André de Combrugghe
3. Guerre en Iran et au Moyen Orient : une opinion de Tanguy Struye de Swielande
4. "Cette guerre n'est pas la nôtre", lettre ouverte d'anciens ambassadeurs belges

LA PAROLE A APNU JEUNES

1. Soudan : un pays en guerre, les principes humanitaires en péril

RETOUR SUR NOS EVENEMENTS

1. Conférence de Tanguy Struye de Swielande : "La loi du plus fort : le crépuscule du droit international ?"
2. Rencontre du CG de l'UNRWA Philippe Lazzarini avec les étudiants de l'Université UCLouvain Saint Louis

A LA UNE





© Wikimedia Commons

Le chef de l'ONU dénonce la montée en puissance de "la loi du plus fort" dans le monde

À l'approche de la fin de son mandat, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, multiplie les avertissements sur la dégradation de l'ordre international. Dans son dernier discours devant le Conseil des droits de l'homme à Genève le 23 février 2026, il a dénoncé une situation où les droits humains sont de plus en plus « attaqués » et où la primauté du droit cède progressivement la place à la « loi du plus fort ». Cette évolution s'inscrit dans un contexte plus large de montée des nationalismes, d'érosion démocratique et de remise en cause du multilatéralisme, estime le Secrétaire général.

Évoquant notamment l'Ukraine, les territoires palestiniens occupés ainsi que plusieurs crises africaines, comme les conflits au Soudan, en République démocratique du Congo ou au Sahel, autant de situations où, les populations civiles paient le prix de l'affaiblissement des normes internationales, Guterres a rappelé que les droits humains et le droit international ne sauraient être « un menu à la carte ». Il a appelé les États à défendre les institutions internationales et à soutenir les mécanismes de justice tels que la Cour internationale de Justice et la Cour Pénale Internationale. À ses yeux, l'affaiblissement de ces normes risque d'ouvrir la voie à un monde dominé par les rapports de force plutôt que par le droit.

Aujourd'hui une question cruciale se pose : l'ONU est-elle encore en mesure d'incarner l'autorité normative du système international, ou assiste-t-on à l'érosion progressive du multilatéralisme au profit d'un ordre mondial dominé par la puissance et les rapports de force ?

En conclusion : défendre les droits humains et le droit international n'est plus seulement un idéal : c'est la condition de survie d'un ordre mondial fondé sur des règles.

[Lien vers l'article](#)





© Reuters

Gaza sous les gravats : visite de Alexander De Croo, administrateur du PNUD

En visite dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, l'administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Alexander De Croo, a dressé un constat alarmant de la situation sur le terrain et s'est montré particulièrement direct, affirmant n'avoir « jamais vu pire » et pointant l'ampleur de la destruction comme l'insuffisance des efforts actuels pour y répondre. Face à des millions de tonnes de gravats, une population vivant dans des abris de fortune et une économie paralysée, il a implicitement dénoncé la lenteur et les obstacles qui freinent la reconstruction, appelant à un accès humanitaire et logistique beaucoup plus large pour éviter que l'inaction ne prolonge la crise.

[Lien vers l'article](#)



La succession d'António Guterres à la tête de l'ONU : une compétition ouverte

Dans un contexte international particulièrement difficile, marqué par des tensions géopolitiques, par la multiplication des conflits et par une remise en question du multilatéralisme, le prochain Secrétaire général de l'ONU devra naviguer entre ces tensions, tout en préservant le rôle d'apaisement et de médiation de l'organisation. La nomination du successeur d'António Guterres sera donc un moment diplomatique majeur et révélateur des équilibres politiques mondiaux.

Cinq candidats sont actuellement en lice : Michelle Bachelet (Chili), Virginia Gamba (Argentine), Macky Fall (Sénégal), Rafael Grossi (Argentine), et Rebecca Grynszpan (Costa Rica).

[Lien vers le texte complet](#)

Myrta Kaulard





© Reuters

Festival Millénum : *Noda Duavata, together as one*, documentaire émouvant sur les effets du dérèglement climatique

Ce film nous plonge au cœur du Pacifique, à la rencontre des populations fidjiennes confrontées de plein fouet aux bouleversements climatiques. Il met en lumière leurs récits, leur culture et leur rapport au monde, profondément marqué par la nature et la transmission aux générations futures. En s'éloignant volontairement des chiffres et des discours scientifiques, le documentaire cherche avant tout à créer de l'empathie et à faire ressentir, les réalités humaines de cette crise globale qu'est le changement climatique.

[Lien vers l'interview](#) de son réalisateur Adrien Berlandi qui revient sur la genèse du projet et les défis rencontrés durant sa réalisation.



©Sabrina/Adobe Stock

« **Droits. Justice. Action.** » :

Le cri d'alarme de l'ONU pour les femmes en 2026

Le 8 mars 2026, à l'occasion de la journée internationale des femmes, les Nations Unies ont lancé un appel urgent : « **Droits. Justice. Action. Pour TOUTES les femmes et les filles.** » Ce programme n'est pas qu'un slogan, il répond à une réalité brutale : les droits des femmes reculent dans le monde entier.

Aucun pays n'a encore atteint l'égalité juridique, et encore moins l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Les conflits, les crises économiques et les discours conservateurs freinent des décennies de progrès et favorisent l'adoption de lois contraires aux droits des femmes.

Un recul mondial sans précédent

Les chiffres de l'ONU font froid dans le dos. Les violences basées sur le genre augmentent. L'accès à l'éducation et à la santé reproductive se réduit dans plusieurs régions. La participation des femmes aux décisions politiques stagne, voire diminue.

ONU Femmes insiste sur le fait que l'inaction coûte très cher, et dans son rapport 2026



l'égalité pourrait faire gagner 342 000 milliards de dollars à l'économie mondiale : ignorer ce potentiel continuer d'aggraver les inégalités.

Une victoire pour le choix : l'initiative MyVoiceMyChoice

au chapitre des bonnes nouvelles cependant, l'Union Européenne vient de franchir un cap historique grâce à l'initiative citoyenne MyVoiceMyChoice. Cette coalition transnationale, qui a connu une mobilisation sans précédent, a obligé la Commission européenne à légiférer sur l'accès à l'IVG (interruption volontaire de grossesse). La récente décision de la Commission européenne autorise les États membres à utiliser les ressources des fonds sociaux européens pour permettre à des femmes - y compris originaires d'autres États membres - d'accéder gratuitement à une IVG sur leur territoire. (Ce dispositif ne remet cependant pas en question le droit de chaque État de légiférer en matière d'IVG). Ce succès prouve que les initiatives et pressions citoyennes peuvent fonctionner quand elles s'organisent au-delà des frontières. Espérons que la stratégie européenne en faveur l'égalité entre les hommes et les femmes 2026-2030 se révélera à la hauteur de ses ambitions.

La Belgique : entre promesses (4) et critiques sévères

En Belgique, le tableau est contrasté. La coalition fédérale "Arizona" fait face à de vives critiques. Les organisations de défense des droits des femmes dénoncent un accord de gouvernement qui ignore les inégalités structurelles entre hommes et femmes. Le point de friction majeur ? La réforme des pensions. Les mesures prévues pénalisent lourdement les carrières féminines, car les femmes cumulent, encore aujourd'hui, travail à temps de travail partiel subi, interruptions de carrière pour soins aux proches e,t bien entendu, écarts de salaire.

Plusieurs études soulignent l'absence d'analyse de genre dans cette réforme. Le risque est clair : creuser l'écart de pension existant et précariser les femmes âgées. Des dizaines voire centaines de milliers de personnes ont manifesté ces derniers mois contre ces réformes d'austérité.

Agir maintenant : justice et action concrète

Le thème « Justice » n'est pas abstrait. Il exige des tribunaux accessibles, des lois appliquées et des magistrats et juges qui soient formé.es à l'égalité et à la question des violences basées sur le genre. « Action » signifie des budgets alloués et des politiques mises en œuvre. On sait ce qu'il faut faire en théorie, il ne reste plus qu'à l'appliquer.

Diane Gardiol



ARTICLES THÉMATIQUES



© UN Photo/Eskinder
Debebe

Minéraux critiques : une nouvelle ruée mondiale qui alimente tensions et conflits

Dans le cadre de sa mission de promotion d'une gouvernance mondiale des ressources stratégiques, le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est réuni début mars 2026 afin d'examiner le rapport présenté par Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques. Ce rapport porte sur la gestion des minéraux critiques, devenus indispensables à la transition énergétique. Ces ressources, extrêmement convoitées, sont au cœur des enjeux économiques du XXI^e siècle, avec une demande qui devrait tripler d'ici 2030. Pour l'ONU, l'enjeu est double : prévenir les conflits liés à l'accès à ces ressources et garantir que leur exploitation bénéficie réellement aux populations locales — ce qui est encore rarement le cas.

Dès 2024, le Secrétaire général de l'ONU avait lancé une initiative visant à assurer l'équité, la durabilité et le respect des droits humains dans l'extraction et le commerce de ces minéraux. Un groupe d'experts, composé de spécialistes et de représentants d'États membres, a été chargé d'élaborer des lignes directrices pour une gestion responsable de ces ressources. Leur rapport a été publié le 11 septembre 2024. [Lien du rapport](#)

Le contexte géopolitique actuel, notamment au Moyen-Orient, souligne notre dépendance persistante aux énergies fossiles et l'urgence d'accélérer la transition vers des sources renouvelables. Le dérèglement climatique accentue encore cette nécessité d'évoluer vers une économie décarbonée. Pourtant, nos technologies modernes — smartphones, véhicules électriques, équipements médicaux avancés, ainsi que les infrastructures liées aux énergies renouvelables — reposent toutes sur ces minéraux critiques. Parmi eux figurent notamment le lithium, le cobalt, le nickel ou encore les terres rares. Cependant, ces ressources sont réparties de manière très inégale à l'échelle mondiale, et l'Union européenne, en particulier, en dépend fortement.

L'accès à ces ressources est donc stratégique, ce qui intensifie les rivalités entre États pour en prendre le contrôle, parfois par la force. Leur exploitation est fréquemment associée à des conflits armés et à de graves violations des droits humains, comme en témoigne la situation dans la région du Kivu. À cela s'ajoutent des impacts environnementaux majeurs



Cette compétition accrue alimente les tensions entre grandes puissances et constitue une menace pour la paix mondiale. Les ambitions affichées par le président américain concernant le Groenland illustrent également ces nouvelles convoitises. Dans ce contexte, le rôle des Nations Unies apparaît plus essentiel que jamais pour encadrer ces dynamiques et protéger les pays ainsi que les populations les plus vulnérables face à ces enjeux.

Martine Vandooren



©Adobe Stock/metamorworks

Gouvernance mondiale de l'IA : l'ONU met en place un dialogue mondial, soutenu par un groupe d'experts

En novembre 2025, l'APNU organisait une conférence sur le rôle des Nations Unies dans la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle. Les échanges entre experts avaient illustré le besoin urgent de fixer un cadre international pour le développement d'une IA qui soit éthique, respectueuse des droits humains et bénéfique au plus grand nombre. Le débat avait aussi mis en lumière les défis et les dangers que pose la vitesse vertigineuse du développement, jusqu'à présent peu réglementé, de l'IA.

Pour tenter d'y répondre, du moins partiellement, les Etats membres de l'ONU décidé, dans la foulée du Sommet de l'Avenir de 2024, la création de deux mécanismes non contraignants pour organiser la réaction internationale : un Dialogue mondial sur l'intelligence artificielle et un groupe scientifique international indépendant sur l'IA. Ce groupe d'experts sera chargé de suivre et d'identifier les tendances et perspectives de développement de l'IA ainsi que leurs effets potentiels aux fins d'en améliorer la gouvernance et alimenter le Dialogue mondial. Tous les membres du groupe y siègent à titre personnel et leurs travaux sont censés rester de nature purement scientifique.

Ce groupe de 40 experts, issus de diverses disciplines et de diverses régions du monde, vient d'être officiellement mis en place par le Secrétaire général Antonio Guterres. Parmi ceux-ci figure le Belge Mark Coeckelbergh, Professeur de Philosophie des médias et de la technologie à l'Université de Vienne. [Lien](#)

A cette occasion, le Secrétaire général a plaidé pour que se développe une compréhension impartiale, partagée et fiable de l'évolution de l'IA, basée sur les connaissances



ses Etats membres à régler de commun accord une technologie qui progresse à une vitesse fulgurante. [Lien](#)



IA militarisée et l'urgence d'une gouvernance mondiale

Depuis les guerres d'Irak et d'Afghanistan, l'usage militaire de l'intelligence artificielle a transformé la conduite des opérations : numérisation du champ de bataille, croisement massif de données et algorithmes de ciblage ont permis la production automatisée de listes de frappes.

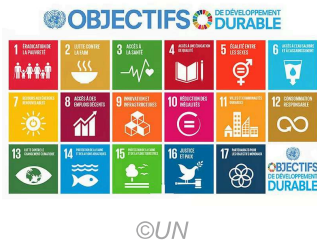
L'irruption de l'intelligence artificielle dans la conduite de la guerre pose une question fondamentale pour l'ordre international : à l'ère des algorithmes militaires, les règles du droit international humanitaire sont-elles encore à même de contenir la violence des conflits ? Depuis les Conventions de Genève, la communauté internationale s'est efforcée d'imposer des limites à la guerre à travers quelques principes fondamentaux – distinction entre civils et combattants, proportionnalité de la force, précaution dans les attaques. Ces normes constituent le socle d'un ordre juridique international dont les Nations unies sont censées être les garantes. Or les évolutions technologiques et stratégiques récentes menacent de fragiliser cet édifice.

Dans une tribune, **Christophe Roche-Ford** analyse la guerre à Gaza menée par Israël depuis le 7 octobre 2023 , comme le révélateur d'un basculement historique : l'entrée de l'intelligence artificielle au cœur du champ de bataille. L'intégration massive d'outils d'intelligence artificielle dans les processus de ciblage militaire y a permis une identification et une frappe de cibles à une échelle et à une vitesse inédites. Ce conflit, "cette guerre algorithmique", « démontre bel et bien le risque qu'une puissance technologique, combinée à une volonté politique de lever les contraintes juridiques, relègue au second plan les principes du droit international humanitaire.

Face à ces transformations, une question demeure : les institutions internationales – au premier rang desquelles l'Organisation des Nations unies – sont-elles encore en mesure de faire respecter ces normes et d'encadrer les nouvelles technologies de guerre, ou assistons-nous à l'érosion progressive du droit dans la conduite des conflits armés ?

Pour en savoir plus : [lien de l'article de Christophe Roche - Ford](#) auteur de l'essai





Selon le Bureau fédéral du plan, la Belgique n'atteindra qu'un tiers des ODD en 2030

Seules quatre années nous séparent du bilan définitif (et de l'ajustement éventuel) d'un programme ambitieux, adopté à l'unanimité des Etats membres de l'ONU et liant étroitement les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Les Objectifs de développement durable des Nations Unies ont été adoptés en 2015 et devaient en principe être atteints en 2030.

Le Secrétaire général de l'ONU estime à environ 17% aujourd'hui le degré de mise en œuvre des ODD au niveau mondial. Ce chiffre recouvre d'énormes disparités entre régions et entre Etats, mais, dans l'ensemble, le tableau n'invite pas à l'optimisme. La pandémie du COVID a bien entendu brouillé la vision commune et les initiatives novatrices procédant de l'élan de la Conférence de Rio de 2012. Mais les complexités de la mise en œuvre, les rétropédalages sur les engagements pris, la prolifération des conflits et la désaffection vis à vis du système multilatéral et de la solidarité internationale ont tous joué leur rôle.

Le Bureau fédéral du plan vient de publier son évaluation annuelle de la mise en œuvre en Belgique des engagements pris en matière d'ODD. Si certains indicateurs ont évolué positivement, le bilan est, dans l'ensemble, décourageant.

Les manquements sont davantage visibles au niveau des indicateurs de chaque objectif. (Pour mémoire, chaque ODD se décline en indicateurs chiffrés). Pour l'objectif 13 (climat) la réduction des émissions de gaz à effet de serre, pourtant bien engagée, ne permettra pas d'obtenir l'objectif d'une diminution de 55% entre 1990 et 2030. L'indicateur relatif au pourcentage d'énergies renouvelables dans le mix énergétique (33% en 2030) ne sera pas atteint. En revanche, jusqu'en 2025, les contributions belges au financement international lié au climat ont progressé favorablement.

présentant un risque d'exclusion sociale ou de pauvreté est en hausse, mais le surendettement des ménages a diminué.

Tous les indicateurs sous l'ODD 5 (égalité des genres) progressent de façon insuffisante.

Sous l'ODD 17 (partenariats), l'un des rares qui quantifie la solidarité internationale au service des ODD au niveau mondial, l'aide publique aux pays les moins avancés n'atteindra pas 0,20% du PNB belge, comme l'exigerait la réalisation de cet objectif.

Dans certains secteurs, tels que la pollution de l'eau par les phosphates, notamment les zones marines protégées, la recherche et le développement, certains indicateurs de l'objectif 16 (paix, justice et sécurité) l'évolution répond aux attentes.

Selon les auteurs du rapport, "la Belgique est en passe d'atteindre seulement un tiers des objectifs de développement durable", tant sur son territoire qu'à l'international et même dans le domaine social et celui de l'éducation, où notre pays affichait à l'origine une longueur d'avance.

[Lien des détails de cette analyse](#)

Bénédicte Frankinet

OPINIONS



© Khaled Desouki

L'UNRWA au bord du gouffre : un avertissement urgent pour les réfugiés palestiniens et l'ordre mondial

Le 31 mars, Philippe Lazzarini quittera ses fonctions de Commissaire général de l'UNRWA, l'agence des Nations unies qui fournit depuis plus de 75 ans des services élémentaires essentiels aux réfugiés de Palestine à travers le Moyen-Orient. Dans différentes tribunes



multilatéral dans son ensemble. Il appelle la communauté internationale à agir sans attendre.

Lettre à la Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies

Dans une lettre à la Présidente de l'AG de l'ONU, le Commissaire général de l'UNRWA alerte sur une situation sans précédent qui met en péril la viabilité même de l'agence. Malgré des avertissements répétés depuis 2023, les conditions opérationnelles et sécuritaires n'ont cessé de se détériorer.

Les pertes humaines ont été dramatiques au sein du personnel de l'UNRWA, avec plus de 390 agents tués, à quoi s'ajoutent les destructions massives d'infrastructures, notamment dans la bande de Gaza et à Jérusalem-Est. Une série de mesures prises par les autorités israéliennes visent à entraver, voire à mettre fin aux activités de l'agence dans les territoires palestiniens occupés.

Ces attaques s'accompagnent de campagnes de désinformation destinées à discréditer l'UNRWA et à affaiblir le soutien international. L'agence joue pourtant un rôle essentiel, non seulement dans la fourniture de services de base (éducation, santé, aide humanitaire), mais aussi dans la protection des droits des réfugiés palestiniens.

Bien que son mandat ait été renouvelé par l'AG en décembre 2025, l'UNRWA souffre d'une crise financière persistante également en évidence la crise financière persistante. Des mesures d'austérité frappent déjà les services et le personnel, et de nouvelles réductions pourraient intervenir, faute de financements supplémentaires.

Face à ces défis, le Commissaire général appelle les États Membres à agir de toute urgence pour soutenir politiquement et financièrement l'agence. L'effondrement de l'UNRWA aurait de graves conséquences humanitaires et sécuritaires pour la région, et transférerait la responsabilité des services aux réfugiés palestiniens à la puissance occupante et aux pays hôtes.

En conclusion, il exprime sa profonde inquiétude face à l'érosion du rôle de l'UNRWA et appelle à une mobilisation internationale en faveur d'une solution politique juste et durable au conflit israélo-palestinien.

[Lien vers la lettre](#)

Dans le Monde et dans le Guardian, le Commissaire général dénonce aussi une dérive



d'effacer la question des réfugiés palestiniens. Sa disparition aurait pourtant des conséquences massives : effondrement des services de base à Gaza, déstabilisation régionale et risque de chaos en Cisjordanie. Faute d'un soutien rapide, l'agence se dirige vers une « mort lente », symbole d'un système international affaibli où le droit est de moins en moins respecté.

[Lien vers l' interview du Monde](#)

(lien vers le Guardian : <https://www.theguardian.com/commentisfree/2026/mar/21/israel-crushed-unrwa-gaza-palestinians-middle-east>)

Christine Van Nieuwenhuysse



©John Isaac

Est-ce la fin de l' ONU ?

Carte blanche de André de Crombrugge

Dans cette carte blanche, André de Crombrugge, membre fondateur de l' APNU et ancien vice-président, s'interroge sur l'affaiblissement actuel de l'Organisation des Nations Unies face au recul du multilatéralisme et à la montée des rapports de force entre États. Tout en dressant un constat critique de ses limites et blocages, notamment au Conseil de sécurité, l'auteur rappelle le rôle irremplaçable de l'ONU comme espace de coopération internationale et de réponse aux grands défis mondiaux notamment au travers de ses agences sur le terrain.

[Lien vers la carte blanche](#)



Guerre en Iran et au Moyen Orient : une opinion

de Tanguy Struye de Swielande



Tanguy Struye de Swielande est administrateur de l' APNU, professeur en relations internationales (UCLouvain) et chercheur associé à Institut Egmont. Cette opinion est parue dans la Libre Belgique le 25 mars 2026.

Trois semaines après le lancement de l'opération américaine « Fureur épique » en Iran, les interrogations persistent quant à ses véritables objectifs et à la cohérence de la stratégie américaine. Derrière des succès militaires indéniables, l'absence de vision claire et les contradictions de l'administration Trump apparaissent de plus en plus flagrantes. Cette intervention entraîne par ailleurs d'importantes conséquences économiques, politiques et géopolitiques, fragilisant la position des États-Unis sur la scène internationale. Mais au-delà de ces effets immédiats, l'enjeu central réside dans son issue : sans changement de régime en Iran, cette guerre pourrait être perçue comme un échec majeur.

L'article met ainsi en lumière une politique marquée par l'improvisation et l'imprévisibilité, aux conséquences potentiellement durables pour l'équilibre mondial.

[Lien vers l' article](#)



Ceci n'est pas notre guerre », lettre ouverte d'anciens diplomates belges.

En réaction à la confusion, aux hésitations et à la relative inertie diplomatique face à l'opération militaire de grande ampleur déclenchée par les États Unis et Israël contre l'Iran, d'anciens diplomates belges plaident, dans une lettre ouverte, pour un respect rigoureux du droit international. Ils engagent instamment les dirigeants politiques à prendre leurs distances vis-à-vis d'une guerre « qui n'est pas la nôtre ».

Les pays européens ont trop souvent fait preuve d'immobilisme, ou d'un manque de réactivité, constatent-ils, face aux exactions du pouvoir iranien vis-à-vis de sa population, à l'invasion du Liban du Sud par l'armée israélienne, ou à la situation dramatique à Gaza et en Cisjordanie.

Les diverses pistes d'action proposées dans cette lettre devraient à l'avenir s'intégrer dans une vision stratégique et une politique cohérente pour le Moyen Orient, concluent les signataires.

[Lien vers la lettre « Ceci n'est pas notre guerre », lettre ouverte d'anciens diplomates belges.](#)



LA PAROLE A APNU JEUNES



© Isaac Buay/MSF

Soudan : un pays en guerre, les principes humanitaires en péril

Les racines d'un conflit historique

Au Soudan, la guerre actuelle plonge ses racines dans une longue histoire de marginalisation et de violences. Au cœur du conflit se trouve le Darfour, une région marquée par la pauvreté, les sécheresses et de profondes tensions ethniques.

Après le coup d'État d'Omar El-Béchet en 1989, le pouvoir central néglige largement cette région périphérique. Ce sentiment d'abandon nourrit progressivement un ressentiment qui finit par exploser en 2003, lorsque deux mouvements rebelles prennent les armes contre le gouvernement. La réponse du régime est brutale. Khartoum soutient les milices Janjawid, qui mènent une campagne de terreur faite de massacres, de viols et de villages incendiés.

Ces violences, qualifiées de génocide par une partie de la communauté internationale, plongent le Darfour dans l'une des crises humanitaires les plus graves du début du 21^e siècle. Malgré le déploiement d'une mission de maintien de la paix de l'ONU en 2007, les violences ne disparaissent pas.

En 2011, l'accession à l'indépendance du Soudan du Sud prive Khartoum d'une grande partie de ses ressources pétrolières et fragilise davantage l'économie du pays. Deux ans plus tard, les Forces de soutien rapide (RSF), issues des milices Janjawid et dirigées par Mohamed Hamdan Dagalo, émergent comme un acteur militaire majeur et sont intégrées officiellement à l'appareil de sécurité soudanais. La chute d'Omar El-Béchet en 2019 suscite l'espoir d'une transition démocratique. Mais les rivalités entre factions militaires finissent par faire dérailler ce fragile processus.



[Lien vers l'article complet](#)

Chaïma Saïdi - APNU Jeunes

RETOUR SUR EVENEMENTS



Assemblée Générale de l'APNU

L'Assemblée générale de l'APNU s'est tenue le 24 mars 2026 en présence de nombreux membres.

L'année 2025 a été marquée par une activité riche, notamment l'organisation de plusieurs conférences, la publication régulière du bulletin d'information et le soutien aux initiatives étudiantes. Les comptes 2025, présentant un résultat positif, ont été approuvés à l'unanimité, tout comme la décharge aux administrateurs.

Concernant la gouvernance, les mandats de plusieurs administrateurs ont été renouvelés et deux nouvelles administratrices ont été élues.

Pour 2026, les priorités porteront sur le rôle des Nations Unies face aux grands défis mondiaux (climat, intelligence artificielle, biodiversité, paix et sécurité), avec un accent sur la sensibilisation, la coopération et l'implication des jeunes.



"La loi du plus fort: crépuscule du droit international ?"

Tel est le titre un peu provocateur de la conférence donnée par Tanguy Struye de Swielande, Professeur de relations internationales à l'UCLouvain et Administrateur de



Il faut dire que pour le conférencier, les perspectives géopolitiques mondiales ne sont guère encourageantes : le monde change profondément mais pas dans le sens souhaité. Le système bipolaire dominé par les Etats-Unis et l'URSS mais fonctionnant dans le cadre multilatéral d'après-guerre et du droit international en développement permanent a cédé la place à un système unipolaire dominé par les Etats-Unis. Ce dernier est aujourd'hui remplacé par un système multipolaire où les logiques impériales reviennent en force. Les USA, la Chine, la Russie mais aussi l'Inde créent leur propre écosystème et se gênent mutuellement.

Entre eux se développe une énorme compétition à trois niveaux :

- une sphère d'influence la plus étendue possible,
- un développement économique fondé sur des industries naissantes (technologie, IA, voitures électriques), le protectionnisme et l'appropriation (et même la prédation) des ressources/matières premières d'autres régions (Afrique, Amérique latine),
- un nationalisme exacerbé mettant l'accent sur l'identité et les « valeurs de civilisation ».

En conséquence, c'est la loi du plus fort qui domine et les conflits locaux se régionalisent et même s'internationalisent très rapidement. Certaines puissances moyennes pourraient réagir et rappeler la primauté du droit (comme le Canada) mais elles sont, elles aussi, en compétition ce qui bloque leur action. Il faut donc s'attendre à une longue pose dans l'application du droit international au moins jusqu'à ce que cette compétition s'apaise et qu'un ordre international nouveau puisse émerger.

Pour cela, il faudrait réfléchir à une nouvelle diplomatie proactive ou des groupes de pays ayant des intérêts convergents et prêts à prendre des risques pourraient se rassembler dans des coalitions ad-hoc (par exemple sur le climat) et petit à petit ramener les grandes puissances dans le jeu de la coopération internationale.

Les questions de l'audience ont porté sur le rôle éventuel de la société civile qui semble limité, de nombreux pays n'ayant pas de système suffisamment démocratique, sur l'influence des multinationales et des ultra-riches qui apportent leur soutien aux dirigeants autoritaires, sur l'impact possible de la politique européenne et d'une éventuelle alliance Europe-Afrique mais qui restent au niveau des beaux discours et sur la menace que constitue la course aux armements.

Ces perspectives pessimistes ne devraient toutefois pas oblitérer le rôle concret et positif que pourraient encore jouer les agences et les institutions spécialisées du système des





© UNIS Vienna

Rencontre du CG UNRWA Philippe Lazzarini avec les étudiants en relations internationales à l'Université UCLouvain Saint Louis

Invité par le Pr Klimis et l'APNU, le Commissaire Général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a présenté la situation humanitaire à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés. Il a livré un témoignage particulièrement alarmant sur la situation des Palestiniens et sur l'avenir même du système multilatéral.

Le Commissaire général a rappelé le rôle central de l'UNRWA en tant qu'acteur humanitaire de première ligne. Grâce à sa présence de longue date et à son ancrage local, l'agence demeure l'un des principaux fournisseurs de services essentiels à la population palestinienne. Il a toutefois souligné que l'UNRWA fait face à des pressions politiques et financières croissantes, susceptibles de compromettre la pérennité de ses opérations.

Son message central est resté clair : aider à survivre ne suffit pas lorsque les causes structurelles — occupation, blocus, absence de perspective politique — demeurent. Affaiblir ou démanteler l'UNRWA sans alternative crédible ne ferait qu'aggraver le chaos et la souffrance des civils.

Il a également dénoncé une forme de normalisation de l'inacceptable, où le droit international humanitaire est largement invoqué mais insuffisamment appliqué, ce qui mine sa crédibilité et alimente le sentiment d'impunité.

En conclusion, son intervention a souligné combien la situation à Gaza et en Palestine constitue un enjeu majeur pour la crédibilité du système international, tant en matière de protection des civils que de respect du droit international. Philippe Lazzarini a encouragé les étudiants à poursuivre leur réflexion et leur engagement, en rappelant que la compréhension des enjeux humanitaires doit s'inscrire dans une analyse politique et juridique plus large. Il a invité les étudiants à rester informés, critiques et engagés. Il y a un travail de fond à faire auprès des parlementaires de notre pays pour que la voix de ceux qui s'insurgent contre cet état de fait soit entendue.



Gabrielle Lefèvre, journaliste à Entre les lignes, a rapporté cet événement en détail : [lien de l'article](#)

Christine Van Nieuwenhuysse



**Association pour
les Nations Unies**

Accueil

Posts

E.. **Subscribe**

© 2026 Association pour les Nations Unies. [Politique de confidentialité](#)

[Conditions d'utilisation](#)

Propulsé
par
beehiv

